



Championnat du Gard Tir de Précision2020

Article 1 PRÉSENTATION – CONSIGNES FÉDÉRALES

Nous venons de recevoir le règlement du Championnat de Tir de précision, qui est celui du Championnat du Monde donc 1 joueur qualifié par Nation, ce qui réduit le nombre de participant.

Pour notre comité il nous est impossible de faire un Championnat sur deux jours, à ce jour nous ne connaissons pas le nombre de participantes et participants.

- *La disparité des effectifs oblige à laisser libre les CD de l'organisation de leurs qualificatifs. Ceux-ci peuvent être organisés aux dates et lieux choisis par le CD par secteurs qualifiant au championnat départemental.*

- *Les CD organisent leurs qualificatifs en fonction du nombre de qualifiés attribués par leur Comité Régional. Occitanie = 1 par catégorie.*

Pour l'encadrement des épreuves il faut au moins par pas de tir :

- 1 arbitre officiel au cercle de tir pour l'attribution des points.
- 1 arbitre ou un officiel pour les pieds.
- 1 bénévole pour le positionnement des boules plus un remplaçant.

Article 2 COMPÉTITION

Il est créé, pour les licenciés du Comité du Gard Seniors et Juniors, une compétition annuelle qui se déroulera en deux temps, une phase de Qualification et une Phase Finale.

Les inscriptions se font par les présidents de Club au Comité par l'adresse **cd30inscription@orange.fr** comme pour les autres championnats. **Date limite le jeudi 13 février 2020 (17H00) : pour tous.**

Les Frais d'inscription s'élèvent à 5 € par joueur seniors masculins et féminines.

C'est le comité qui a la charge de l'organisation et du déroulement de l'épreuve.

En fonction du nombre de joueurs et joueuses participants(es) plusieurs qualificatifs seront organisés. Pas de qualificatif pour les Juniors et cadets qui effectueront directement la phase finale.

Les dates retenues étant le samedi 29 février, dimanche 1er mars, le samedi 7 et dimanche 8 mars, en parallèle de concours départementaux.

Article 3 PHASE DE QUALIFICATION (BOULODROME COUVERT DE VERS)

Un calendrier horaire sera communiqué aux compétiteurs, en fonction du nombre d'inscrit, par mail au club et sur le site internet du Comité : www.boulesdugard.fr

Les compétiteurs seront convoqués par groupe de 30 en moyenne x 3 (1 matin et 2 AM) sur 5 ateliers. Chaque joueur ou joueuse effectue 1 série de tirs.

À l'issue de la totalité des journées de Qualification, il sera établi un classement avec les scores réalisés.

Les 8 premiers seniors masculins et féminins seront qualifiés pour disputer la Phase Finale.

Les modalités et le déroulement de l'épreuve de tir sont inscrits sur le règlement fédéral concernant le Tir de Précision.

Article 4 PHASE FINALE DÉPARTEMENTALE (CLARENSAC)

Les joueurs et joueuses qualifié(e)s se devront d'être présents à la Phase Finale.

Les absences non reconnues valables par le CD 30 seront passibles de sanction.

Matin - tous les qualifié(e)s seniors masculins et féminines effectueront une 1ère série de tir.

De 9H à 9H50 les Hommes et de 9H55 à 10H45 les femmes

ils seront opposés, en élimination Directe pour les ¼ de finale suivant leur classement de la 1ère série.
Hommes 10H45 à 11H10 et Femmes de 11H15 à 11H45

1^{er} ¼ : 1 contre 8 / 2^{ème} ¼ : 4 contre 5 / 3^{ème} ¼ : 3 contre 6 / 4^{ème} ¼ : 2 contre 7

Après-Midi 1ère partie à partir de 13H30 convocation par groupe de 30 juniors et cadets.

Les juniors et cadets effectueront une 1ère série de tir sur 5 ateliers.

Les 4 meilleurs scores seront qualifiés pour la phase finale et porteront les n° de 1 à 4

Les 16 suivant effectueront une 2ème série de tir et les 4 meilleurs seront qualifiés pour la phase finale et porteront les n° 5 à 8

ils seront opposés, en élimination Directe pour les ¼ de finale suivant leur classement.

1^{er} ¼ : 1 contre 8 / 2^{ème} ¼ : 4 contre 5 / 3^{ème} ¼ : 3 contre 6 / 4^{ème} ¼ : 2 contre 7

La suite de la compétition s'effectuera en Descente Directe :

Vainqueur du 1^{er} ¼ contre vainqueur du 2^{ème} ¼

Vainqueur du 3^{ème} ¼ contre vainqueur du 4^{ème} ¼

A partir de 17H00 finale juniors, cadets hommes et femmes

2ème partie : à partir de 18H00 Finale seniors masculins et féminines

La suite de la compétition s'effectuera en Descente Directe :

Vainqueur du 1^{er} ¼ contre vainqueur du 2^{ème} ¼

Vainqueur du 3^{ème} ¼ contre vainqueur du 4^{ème} ¼

ARTICLE 5 ORGANISATION - DÉROULEMENT

La présence de 3 personnes par pas de tir est nécessaire pour gérer ces ateliers de tir :

- Un délégué pour surveiller la validité du tir au niveau des pieds et noter les scores,
- Un arbitre pour évaluer la réussite ou l'échec du tir,
- Un bénévole qui installe l'atelier.

Le Comité prend en charge les frais d'arbitrage et le repas des délégués

Chaque tireur doit effectuer une série de 20 tirs de l'atelier 1 à l'Atelier 5 par série de tir.

Le tireur dispose de 30 secondes maximum par boule tirée.

Les boules cibles ont un diamètre de 74 mm, sont lisses et de couleur claire.

Le but utilisé comme cible est aussi de couleur claire.

Les boules obstacles ont un diamètre de 74 mm et sont de couleur foncée.

Le but utilisé comme obstacle est de couleur foncée.

Article 6 RECORD DÉPARTEMENTAL DE TIR DE PRÉCISION

Sur la Phase Finale départementale (pas sur la Phase de Qualification), il sera établi un Record de Tir Départemental ; le résultat pourra ainsi être comparé au Record Mondial.

Article 7 RÉCOMPENSES

Des trophées seront remis par le CD 30 aux trois 1^{er} de chaque catégorie.

Un fanion au club champion.

Le Président
Alain DONNADIEU

Le Secrétaire Général
Gérard PRUNIERES



Mise à jour janvier 2020